

Pour diffusion immédiate
Montréal

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal

Le BAPE est mandaté pour tenir une audience publique

Québec, le 7 mai 2026 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a reçu le mandat de la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Pascale Déry, de tenir une audience publique sur le projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec. Ce mandat débutera le 1^{er} juin 2026 et aura une durée maximale de quatre mois.

La commission d'enquête sera composée de Mireille Paul, commissaire, et de Marie-Eve Fortin, qui agira à titre de présidente. Les curriculum vitae des commissaires peuvent être consultés sur le site Web du BAPE.

À retenir

- Mandat d'audience publique d'une durée de quatre mois du 1^{er} juin au 1^{er} octobre 2026;
- Les détails entourant les modalités de participation seront annoncés sous peu;
- Accès à la documentation sur le projet :
 - Site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Curriculum vitæ de Marie-Eve Fortin](#)

[Curriculum vitæ de Mireille Paul](#)

[Qu'est-ce qu'une audience publique?](#)



– 30 –

Source :

Karine Lavoie, conseillère en communication

581 925-0670 | 1 800 463-4732

mur-simon-sicard@bape.gouv.qc.ca